

Conflit de définition de la réalité et coopération au sein de l'espace public médiatique

Compte-rendu de l'intervention de Jean MOUCHON

Oriane DESEILLIGNY et Catherine LAFITTE-COULON

À travers une approche inscrite dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication, la communication de Jean Mouchon interroge la relation entre les problèmes d'information et les médias : comment est-on informé ?

Dans la perspective de l'espace public démocratique qui est le nôtre, le conflit se situe de façon récurrente dans cette tension entre le sociopolitique et les médias. Dans une non-démocratie, il n'y a pas d'expression de différence, pas de divergence, alors que la démocratie, par définition, est liée au conflit et par conséquent à la coopération pour que la vie commune y soit possible.

On peut analyser les médias à travers deux aspects qui sont sources possibles de conflit :

- ils permettent la visibilité en exposant les objets dont ils traitent sur la scène publique. Les médias sont le lieu d'une mise en scène des apparitions ;
- ils sont ou ils utilisent des « médiateurs » qui sont, en fait, partie prenante dans cette mise en scène ; ils en sont les acteurs.

Il y a à la fois une mise en évidence et une confrontation de ces différents acteurs.

Entre conflit et coopération, cette caractéristique des médias est un processus dont les différentes étapes sont identifiables.

Jean Mouchon propose d'envisager quatre éléments qui constituent une grille de lecture des médias :

- les sources de l'information : pour qu'une information circule, il faut qu'elle soit donnée par quelqu'un ;
- les formats : les types de médias sont autant de formats différents du traitement de l'information. Par exemple, la télévision publique ne formate pas l'information comme une chaîne câblée ;
- le régime de traitement : la couverture médiatique des événements est différenciée selon le contexte social, politique, international, etc. On peut ainsi distinguer un régime de routine

correspondant à l'information quotidienne et un régime d'exception, de violence (lorsqu'une guerre éclate, par exemple) ;

- les mécanismes de persuasion : le risque de manipulation et le risque de propagande (surtout en temps de guerre) ont commencé à être pris en considération et étudiés aux États-Unis à partir de la seconde guerre mondiale, puis repris par le courant de l'École de Francfort.

Les second et troisième points ne seront pas développés.

Sources :

On constate ces dernières années une évolution très rapide. Auparavant, dans un contexte de confiance, de grandes agences se partageaient l'information : AFP, REUTERS étaient les plus importantes. Leur point de vue était uniquement occidental, mais ces agences constituaient des sources d'information légitimes.

Un changement s'est amorcé lors de la première guerre du Golfe (1991), puisque CNN détenait le monopole de l'information. La chaîne américaine était l'unique fournisseur d'images pour la presse du monde entier. À cette époque, même « La 5 » dirigée par Berlusconi reprend CNN.

Aujourd'hui, une rupture fondamentale apparaît : les grandes sources « traditionnelles » d'information sont mises en question. D'autres points de vue acquièrent un poids et une influence importants : par exemple celui du Moyen-Orient arabe avec la chaîne AL-JEZIRA. L'interculturalité s'impose dans le traitement et la diffusion de l'information.

En France, on observe que les sources de la presse régionale et celles de la presse nationale ne sont pas les mêmes. Il existe un phénomène de dépendance et de contamination. Les chaînes régionales sont dans un contexte d'influences locales. Le journal télévisé de vingt heures est une reprise des articles du quotidien *Le Monde*. Il n'y a en effet pas de fait social en lui-même : les faits sociaux sont écrits par une source, puis réécrits. C'est tout le problème de la traduction des faits sociaux : par qui les sources sont-elles données ? Par qui sont-elles traduites ensuite ?

Mécanismes de persuasion :

Nous avons donc, en amont, la source de l'information et, en aval, l'interprétation des récepteurs. Entre les deux se situe la traduction, la réécriture des faits sociaux.

Le premier aspect est que les médias fonctionnent comme des scènes d'apparition. Certaines personnalités sont très médiatisées et paraissent ainsi plus représentatives. On parle par exemple des « intellectuels de média » : Bernard Henri-Lévy est ainsi considéré comme le plus grand intellectuel français !

Le second aspect correspond au « phénomène de l'agenda ». Les acteurs sociaux luttent pour faire apparaître prioritairement leur sujet d'actualité, le problème qui sera mis en débat, par exemple, en période électorale. Il s'agit moins de prendre parti que faire apparaître de manière plus ou moins évidente tel ou tel sujet pour provoquer un débat. On peut remarquer parfois des gommages d'agenda : « Côte d'Ivoire, Abidjan : trois semaines de retard » titre *Libération*.

L'agenda des journalistes n'est pas toujours, loin s'en faut, le même que celui de la classe politique. Ainsi, concernant les problèmes de violence, on a pu constater un conflit d'agenda entre les partis politiques de droite et ceux de gauche. TF1 a insisté jusqu'aux élections de 2002 sur la violence urbaine avec l'utilisation d'un phénomène de « priming » : un fait divers relatant le drame d'un grand-père violenté. Après les élections, la fréquence dans les informations du thème de la violence urbaine a chuté dans les médias, puis fut remplacé par celui de la violence routière. On entend même parler des

« voyous de la route ». Le cadrage interprétatif s'est déplacé. Dès lors qu'un problème surgit sur la place publique, apparaît aussitôt et de manière contradictoire un cadrage interprétatif et médiatique.

Les États-Unis ont voté en 1965 une loi sur le droit de l'information qui s'applique à l'information sensible. Actuellement, en France, « Liberté d'informer » est un collectif qui pose le problème de la nécessité d'une loi interdisant le secret défense à propos de certaines affaires (comme par exemple les frégates de Taiwan, le Rwanda, le métro Charonne pendant la guerre d'Algérie, ou encore la Côte d'Ivoire).

Les médiateurs sont des acteurs certes, mais ils sont cependant peu crédibles. Les enquêtes d'opinion montrent le discrédit de la classe politique et des médias.

Il faut toutefois noter sur France 2, une émission « Arrêt sur image » animée par une journaliste qui a démissionné suite aux accusations faites à la presse lors de l'affaire Grégory. Cette émission est une méta-analyse d'images et porte un regard critique sur la manière de relater l'information. Elle semble un bon élément de régulation démocratique.